

MON ACTU LOCATAIRE

Le journal à destination de tous les
locataires d'ACM HABITAT



BY **Altémed**



ALLÔ ACM HABITAT
04 99 920 910

www.acmhabitat.fr



Édition n°8
Septembre 2026



LES MOTS DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ACM HABITAT



Michel CALVO,
Président d'ACM HABITAT

Cher(e)s locataires,

Ce nouveau numéro de Mon Actu Locataire illustre les nombreuses actions menées pour améliorer votre quotidien : modernisation de nos services, entretien de notre patrimoine, accompagnement des locataires et initiatives en faveur du cadre de vie.

L'automne sera également marqué par les élections des représentants des locataires. Ce rendez-vous est essentiel : il vous permettra de choisir celles et ceux qui porteront votre voix au sein de notre Conseil d'Administration et de participer activement à la vie de l'Office.

Je vous remercie pour votre confiance et vous souhaite une belle rentrée.



Alain BRAUN,
Directeur Général d'ACM HABITAT

Cher(e)s locataires,

Chez ACM HABITAT, nous poursuivons notre engagement pour vous proposer des services toujours plus simples, plus proches et plus adaptés à vos besoins.

Vous découvrirez dans ce numéro plusieurs nouveautés : l'évolution de l'application MyACM, la nouvelle plateforme Place du Logement, les travaux réalisés dans nos résidences ainsi que les actions de solidarité et d'accompagnement menées auprès des habitants. Ces initiatives traduisent notre volonté d'améliorer durablement votre qualité de vie et de vous accompagner à chaque étape de votre parcours résidentiel.

Parce que votre avis compte, je vous invite également à participer aux élections des représentants des locataires, du 25 novembre au 9 décembre 2026 prochain.

Je vous souhaite une agréable lecture.

SOMMAIRE

3 • ÇA BOUGE CHEZ ACM HABITAT !

4 • DES CHANGEMENTS DANS VOS DÉMARCHES

5 • MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER

6 • 2026 : UNE ANNÉE D'AMÉLIORATIONS POUR VOTRE QUOTIDIEN

7 • CANICULE : ADOPTEZ LES BONS REFLEXES !

8 • VOUS SOUHAITEZ DEVENIR PROPRIÉTAIRE ?

3 • ÇA BOUGE CHEZ ACM HABITAT !

◆ ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES : DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2026, VOTRE VOIX COMPTE !

Du 25 novembre au 9 décembre 2026*, les locataires d'ACM HABITAT sont invités à élire leurs représentants. Ce rendez-vous démocratique est l'occasion de choisir celles et ceux qui porteront votre voix et défendront vos intérêts pendant les quatre prochaines années.

Les représentants des locataires ne sont pas de simples porte-parole. **Une fois élus, ils siègent au Conseil d'administration d'ACM HABITAT, où ils participent aux décisions importantes concernant la gestion du patrimoine, les orientations de l'organisme, les programmes de travaux, la qualité de service, les charges et plus largement les sujets qui ont un impact sur votre quotidien.**

Pourquoi voter ?

- Pour être représenté par des locataires qui connaissent vos préoccupations.
- Pour faire entendre votre voix dans les décisions qui concernent votre cadre de vie.
- Pour contribuer à l'amélioration de la qualité de service et de votre résidence.
- Pour renforcer la représentation des locataires au sein de la gouvernance d'ACM HABITAT.



Le vote est simple, confidentiel et ouvert à tous les locataires remplissant les conditions prévues. Vous recevrez prochainement toutes les informations pratiques concernant les modalités de vote.

En quelques minutes, vous pouvez agir pour votre logement et votre cadre de vie. Plus la participation est forte, plus les représentants élus disposeront d'une légitimité importante pour défendre les intérêts de tous les locataires.

Du 25 novembre au 9 décembre 2026*, faites entendre votre voix : votez aux élections des représentants des locataires d'ACM HABITAT !



Plus d'informations à venir dès le mois d'octobre !

*Seuls les bulletins de vote parvenus à nos équipes au plus tard le 9 décembre 2026 seront pris en compte.

◆ L'AGENCE LEMASSON DEVIENT L'AGENCE MONTPELLIER SUD



Pour mieux accompagner ses locataires et améliorer la qualité de son accueil, **l'agence Lemasson change de nom et devient l'Agence Montpellier Sud.**

Cette nouvelle appellation reflète plus clairement le territoire desservi par l'agence et s'inscrit dans la démarche de modernisation engagée par ACM HABITAT pour renforcer la proximité avec ses locataires.

Cette évolution s'accompagne d'importants travaux de rénovation et d'extension. L'agence bénéficie désormais d'espaces entièrement rénovés, d'une extension de près de 88 m² et d'une nouvelle salle de réunion, offrant des conditions d'accueil plus confortables, plus accessibles et mieux adaptées aux besoins des locataires.

Un nouveau nom, des locaux modernisés et toujours la même volonté : vous accueillir dans les meilleures conditions et vous accompagner au quotidien.

4 • DES CHANGEMENTS DANS VOS DÉMARCHES



◆ PAM DEVIENT PLACE DU LOGEMENT

PLACE DU LOGEMENT est une bourse d'échanges de logements sociaux inédite à l'échelle de l'Occitanie. Porté par USH HABITAT SOCIAL EN OCCITANIE et 11 bailleurs partenaires, dont ACM HABITAT, ce dispositif a pour objectif de répondre aux besoins de mobilité des locataires tout en fluidifiant les parcours résidentiels, dans un contexte de forte tension sur le logement social. Il permet notamment aux locataires mutés professionnellement en région Occitanie par exemple, d'échanger leur logement avec un locataire d'une autre ville, facilitant ainsi les mobilités géographiques liées à l'emploi ou autre.

Avec déjà **plus de 800 comptes actifs de locataires** dès son ouverture, PLACE DU LOGEMENT représente une avancée concrète : permettre aux ménages d'échanger leur logement en fonction de l'évolution de leurs besoins, avec l'accord de leur bailleur.

Pour ACM HABITAT, cette démarche s'inscrit dans la continuité : notre expérience de bourse interne "PAM" lancée en 2022 a permis 243 échanges de logements en moins de 3 ans.

Une initiative qui place les locataires au cœur de leur parcours résidentiel grâce à une nouvelle application leur permettant d'échanger leur logement, aussi bien entre locataires d'ACM HABITAT qu'avec ceux d'autres bailleurs sociaux, tout en renforçant la coopération inter-bailleurs au service des habitants d'Occitanie.

Scannez le QR Code pour
accéder à la Place du logement



◆ DU NOUVEAU SUR L'APPLICATION MYACM !

Votre application MyACM s'enrichit avec un nouvel espace documentaire pour retrouver facilement tous les documents liés à votre contrat de location, où que vous soyez et à tout moment.

Vous y trouverez notamment :

- Vos avis d'échéance (24 mois d'historique).
- Vos décomptes de charges et de fluides (conservés 5 ans).
- Votre dossier locatif (bail, avenants, états des lieux, signature électronique...).

Les + de cette nouvelle fonctionnalité :

- Accès 24h/24 et 7j/7.
- Tous vos documents réunis dans un seul espace.
- Téléchargement rapide et recherche simplifiée.
- Moins de papier, pour un geste plus écologique.

Rendez-vous dès maintenant sur MyACM pour découvrir cette nouvelle fonctionnalité et accéder à vos documents en quelques clics !



5 • MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER

LA GRANDE CONSULTATION 5

La 5^{ème} édition de la Grande Consultation marque une étape importante car vous avez été plus de **5 500 locataires à répondre à la dernière enquête de satisfaction (Nov.2025)**.

Ce printemps et jusqu'en septembre, notre mobilisation se poursuit avec des réunions en agence et toujours les ateliers des «P'tits locs».

- **Satisfaction globale** ➤ **82%** (+2 points)
- **Qualité de vie dans la résidence** ➤ **64%** (+3 points)
- **Propreté générale des parties communes** ➤ **51%** (+4 points)
- **Qualité de vie dans le logement** ➤ **80%** (+4 points)
- **Traitement d'une réclamation technique sur le logement** ➤ **70%** (+3 points)
- **Qualité de vie dans le quartier** ➤ **77%** (+3 points)



SANTÉ MENTALE : MOBILISÉS AUPRÈS DES LOCATAIRES EN DIFFICULTÉ

L'Équipe Mobile Habitat et Accompagnement (EMHA) : déjà plus d'un an aux côtés des locataires d'ACM HABITAT

Vivre l'isolement, ne plus parvenir à entretenir son logement, accumuler les démarches administratives, ne plus payer son loyer : ces situations touchent parfois des locataires qui vivent avec un trouble de santé mentale et souvent en silence. **Depuis fin 2024, ACM HABITAT a mis en place, avec l'Association Vallée de l'Hérault, une équipe qui va à la rencontre de ces personnes directement chez elles, sans démarche préalable.**

Cette équipe composée de **3 professionnels médico-sociaux** accompagne chaque locataire à son rythme, pour l'aider à se maintenir dans son logement et à renouer, s'il le souhaite, avec les soins et le lien social.

52

signalements remontés
par les équipes de proximité

43

accompagnements engagés
depuis le lancement

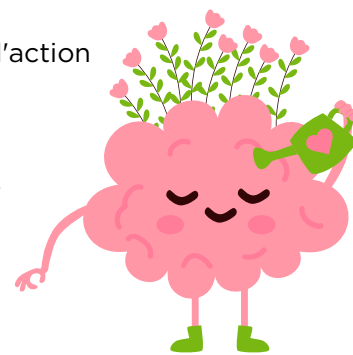
457

visites réalisées au domicile
des locataires

Le dispositif est soutenu par la Ville de Montpellier, l'Agence Régionale de Santé, les services de l'État et la Fondation pour le Logement des Défavorisés qui financent l'action avec ACM HABITAT.

Les difficultés de santé mentale peuvent toucher chacune et chacun d'entre nous.

Loger et prendre soin des plus fragiles, c'est aussi l'ambition que porte ACM HABITAT au côté de ses partenaires.



6 • 2026 : UNE ANNÉE D'AMÉLIORATIONS POUR VOTRE QUOTIDIEN

◆ INVESTIR AUJOURD'HUI POUR MIEUX VIVRE DEMAIN

Tout au long de l'année, ACM HABITAT réalise des travaux de gros entretien pour préserver la qualité de ses résidences et améliorer le confort de ses locataires.

Parmi les interventions menées :

- **Réfection des toitures et des étanchéités** pour protéger durablement les bâtiments.
- **Ravalement des façades**, parfois accompagné d'une isolation thermique.
- **Remplacement des menuiseries extérieures** pour améliorer le confort des logements.
- **Modernisation des équipements de chauffage, de ventilation et d'eau chaude** pour mieux maîtriser les consommations d'énergie.

Plusieurs chantiers sont actuellement en cours sur différentes résidences du patrimoine. Ces investissements permettent de **préserver durablement les bâtiments, améliorer la performance énergétique et offrir un cadre de vie toujours plus confortable à l'ensemble des locataires.**

Parce qu'entretenir aujourd'hui, c'est garantir la qualité de vie de demain, ACM HABITAT poursuit son engagement au service de ses résidences et de leurs habitants.



◆ L'ACCÈS À VOTRE PARKING ÉVOLUE

Afin d'assurer la continuité du service, ACM HABITAT fait évoluer le système d'ouverture des portails des parkings et sous-sols. Avec l'arrêt progressif du réseau 2G, l'ouverture par appel téléphonique est progressivement remplacée par l'application gratuite My Intratone, disponible sur smartphone.

Cette nouvelle solution permet d'accéder à votre parking de manière plus simple, plus rapide et plus fiable.

Pour utiliser ce nouveau service, il suffit de télécharger l'application My Intratone sur l'App Store ou Google Play, puis de se connecter avec son numéro de téléphone afin d'accéder à ses équipements.

Pour les parkings en sous-sol, la sortie reste entièrement automatique grâce à la borne de détection. **Les locataires ne disposant pas de smartphone pourront se rapprocher de leur agence de proximité pour obtenir des informations sur l'acquisition d'une télécommande.** Afin de faciliter cette transition, une action de médiation numérique est également mise en place pendant plusieurs semaines pour accompagner les locataires dans l'installation et la prise en main de l'application. **Des informations complémentaires sont affichées dans les halls des résidences.**



7 • CANICULE : ADOPTEZ LES BONS REFLEXES !

◆ NOS AMBASSADEURS DE L'ENVIRONNEMENT SONT DE RETOUR POUR UNE NOUVELLE MISSION !

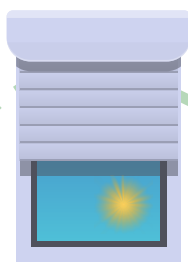
L'été est synonyme de soleil, mais les fortes chaleurs peuvent être difficiles à supporter, notamment pour les personnes âgées ou isolées. Cette année encore, adoptons les bons réflexes et prenons soin les uns des autres !

Chez ACM HABITAT, la solidarité se poursuit tout au long de l'été. **Du 6 juillet au 28 août, de jeunes collaborateurs sont allés à la rencontre des locataires de plus de 65 ans** pour partager un moment convivial, prendre de leurs nouvelles et s'assurer que tout se passe bien durant cette période estivale. Ces visites permettront également d'identifier les personnes qui pourraient avoir besoin d'un accompagnement ou d'une attention particulière.

Les gestes essentiels durant les périodes de fortes chaleurs :



**Boire de l'eau
régulièrement**



**Garder son logement au
frais en fermant volets et
fenêtres aux heures les
plus chaudes**



**Éviter les sorties
pendant les fortes
chaleurs**



**Prendre des nouvelles
de ses voisins et de ses
proches, surtout les plus
fragiles**

Un voisin âgé que vous ne voyez plus ? Une personne isolée qui semble en difficulté ? Un doute sur une situation ? N'attendez pas. Signalez-la à votre agence de proximité ou aux services compétents.

Un simple appel ou une visite peut faire toute la différence. Ensemble, faisons de la solidarité la plus belle des résolutions de l'été !

◆ DÉPÔTS SAUVAGES : UN PETIT GESTE, UN GRAND IMPACT

Les nouveaux Points d'Apport Volontaire (PAV) facilitent le tri et contribuent à garder nos résidences propres. Pourtant, des sacs poubelles sont encore régulièrement déposés au pied des colonnes au lieu d'être jetés à l'intérieur.

Ces dépôts sauvages ont de nombreuses conséquences :

- **Ils attirent les nuisibles (rats, goélands, chats errants, sangliers...).**
- **Les déchets se dispersent et dégradent les espaces communs.**
- **Ils entraînent des interventions de nettoyage supplémentaires... qui augmentent les charges locatives.**

Les bons réflexes à adopter :

- **Déposer systématiquement ses sacs dans les colonnes.**
- **Respecter les consignes de tri.**
- **Ne jamais laisser de déchets au sol.**

Quelques secondes suffisent pour préserver un cadre de vie propre, agréable et limiter les dépenses collectives. **La propreté est l'affaire de tous : chaque geste compte !**



ATTENTION :

Les dépôts sauvages sont passibles de sanctions. L'abandon de déchets peut être sanctionné **par une amende pouvant aller jusqu'à 135 €** (et davantage selon les circonstances).

Un geste simple suffit : déposez toujours vos déchets à l'intérieur des colonnes.

8 • DEVENIR PROPRIÉTAIRE, C'EST PEUT-ÊTRE PLUS ACCESSIBLE QUE VOUS NE LE PENSEZ



Le BRS,

Pourquoi louer quand on peut acheter...?

JUSQU'À 40%

MOINS CHER
QUE LES PRIX
DU MARCHÉ



Acheter votre logement moins cher avec le BRS

ACCESSIOM vous accompagne dans votre projet d'achat, là où vous voulez vivre.

Contactez-nous !



Nous
contacter au
04 99 52 75 17
accessiom@altemed.fr

ACCESSIOM
BY Altémed

